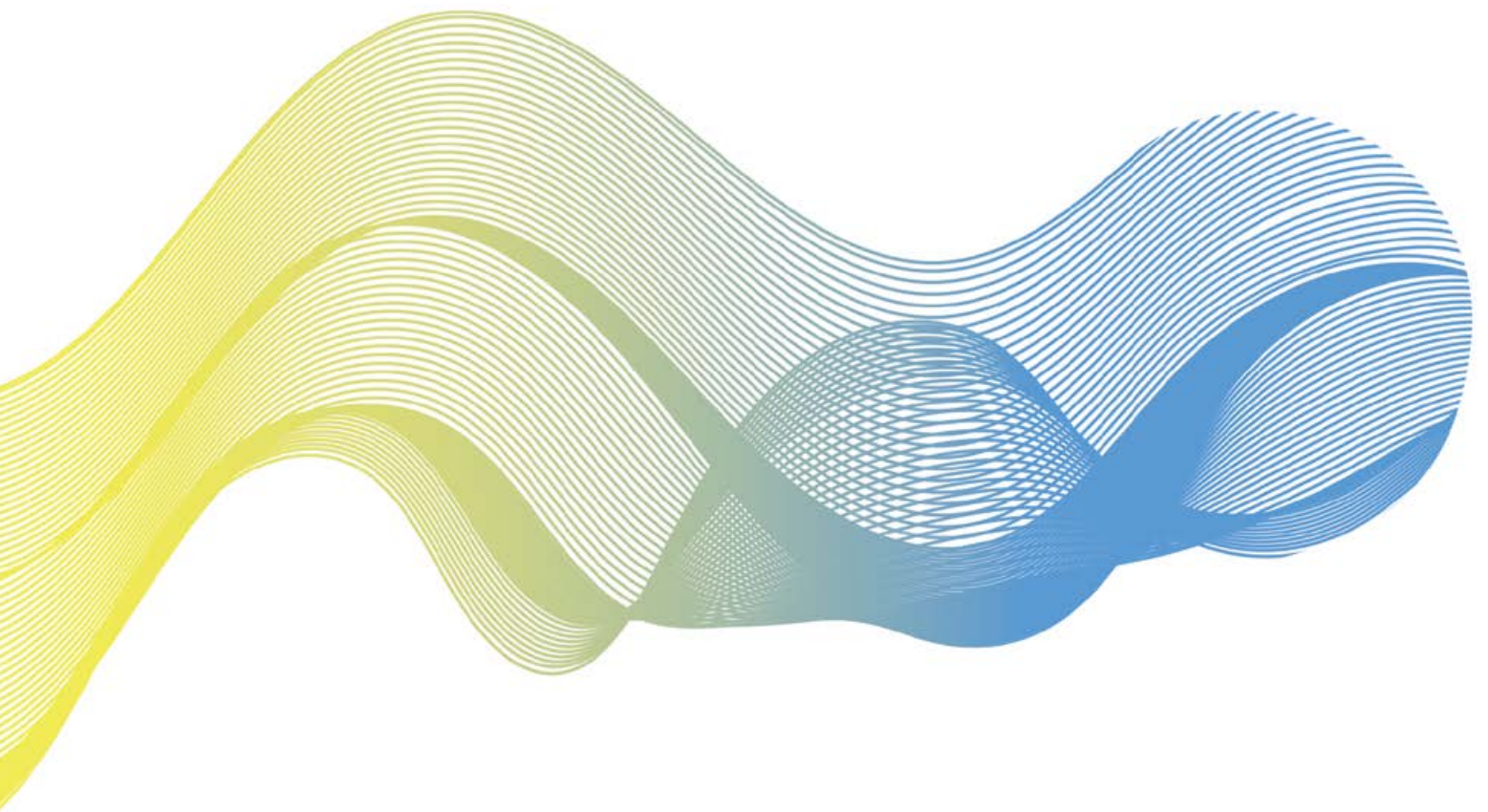


LE LIVRE BLANC DES TECHNOLOGIES DU QUÉBEC

PLUSIEURS VISÉES
UNE SEULE VISION

SOMMAIRE



**CETTE PUBLICATION EST ÉDITÉE ET
DISTRIBUÉE PAR TechnoMontréal**

Coordination:

Maryline Charbonneau, mandatée par TechnoMontréal

Recherche et rédaction:

Christophe Aura, COPTICOM, Stratégies et Relations publiques
Dario Iezzoni, COPTICOM, Stratégies et Relations publiques

Analyse économique:

François Delorme, François Delorme Consultation inc.
Émile Rioux-Chevalier, François Delorme Consultation inc.
Alexis Rioux-Chevalier, François Delorme Consultation inc.

Consultation:

COPTICOM, Stratégies et Relations publiques
BLVD Agence Créative
Leadeo

Conception graphique:

CORSAIRE | Design | Communication | Web

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication

Pour des renseignements sur cette publication ou sur toute autre activité de TechnoMontréal, s'adresser à :

TechnoMontréal

550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, bureau 1770
Montréal (Québec) H3A 1B9

Téléphone: **514 309-1026**

Technomontreal.com

Info@technomontreal.com

Novembre 2019



1

REMERCIEMENTS

TechnoMontréal souhaite remercier l'ensemble de l'industrie québécoise des technologies de l'information et des communications (ci-après « technologies ») pour sa contribution à l'élaboration de ce Livre blanc.

TechnoMontréal tient aussi à remercier tout particulièrement quelques partenaires de l'industrie s'étant grandement investis dans le projet, en formant un comité de pilotage l'ayant conseillé et guidé tout au long du processus, dont :

- _ Association québécoise des technologies (AQT)
- _ Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)
- _ Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec (MAIN)
- _ TECHNOCompétences

La grappe remercie également tous ses partenaires publics, privés et institutionnels qui ont partagé leur expertise et permis la production du Livre blanc grâce à leur soutien financier et technique, dont :

- _ Association québécoise des informaticiennes et informaticiens indépendants (AQIII)
- _ Bonjour startup Montréal
- _ CEFRIO
- _ PROMPT
- _ Réseau Action TI

2

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Depuis 2007, TechnoMontréal contribue à la vitalité économique et sociale du Québec en réunissant des intervenants des secteurs privé, associatif, institutionnel et public des technologies autour de projets structurants pilotés par l'industrie.

L'industrie des technologies est un vecteur de prospérité et de création de richesse énorme pour le Québec. Elle croit deux fois plus vite que l'ensemble de l'économie et représente 143 000 travailleuses et travailleurs et ce dans toutes les régions du Québec. Les technologies s'insèrent aujourd'hui dans presque tous les secteurs d'activités. Elles contribuent à accroître leur productivité et apportent des solutions innovantes aux grands enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous faisons collectivement face, comme l'urgence climatique. En favorisant l'adoption des technologies à grande échelle, c'est tout le Québec qui y gagne.

Il n'en demeure pas moins que des défis de taille doivent être relevés pour permettre l'essor de ce fleuron québécois. **Les technologies ne bénéficient d'aucune politique industrielle structurante, alors que cela doit être une priorité.** D'ailleurs, la rareté de main-d'œuvre frappe de plein fouet un grand nombre d'entreprises, la sécurité des données personnelles continue d'être une source d'inquiétude importante, des outils d'appui à la commercialisation sont toujours manquants et nos propriétés intellectuelles ne sont pas suffisamment protégées et valorisées.

Le Livre blanc est le fruit d'un travail exceptionnel de l'ensemble de l'industrie qui s'est mobilisé pour produire des recommandations concrètes qui amènent des réponses à ces problématiques et qui permettront aux technologies de devenir une source de fierté au Québec ainsi qu'un puissant moteur de développement économique. Plus de 450 représentants de l'industrie ont participé à l'élaboration de ce document, que ce soit en répondant au sondage en ligne préparé par TechnoMontréal ou en participant aux différentes séances de consultation organisées entre les mois de juin et octobre 2019.

À travers ce Livre blanc, l'industrie des technologies parle d'une seule voix pour accélérer la transition numérique du Québec et, de ce fait, favoriser le développement d'une économie concurrentielle et d'une société moderne. L'industrie, variée et partie intégrante d'une multitude de secteurs économiques, a plusieurs visées, mais elle n'a qu'une seule vision : faire du Québec un leader technologique à l'échelle du monde.

David Bertrand

Président du conseil d'administration
de TechnoMontréal

François Borrelli

Président-directeur général
de TechnoMontréal

3

SOMMAIRE DU LIVRE BLANC DES TECHNOLOGIES

Les technologies constituent une industrie stratégique sur laquelle se construit et s'articule le développement économique du Québec à court, moyen et long terme. À ce titre, elles sont un **pilier économique incontournable du Québec**. L'industrie des technologies représente à elle seule 5 % du PIB québécois, **soit deux fois plus que les industries de l'aluminium et de l'aérospatiale réunies**.

Représente **5%** du PIB,
... soit **1\$** pour chaque
tranche de **20\$**
de richesse créée ici.

Partout au Québec, les technologies concernent **près de 143 000 travailleuses et travailleurs**, et ce, uniquement dans l'industrie des technologies en soi (plusieurs milliers de professionnels en technologies œuvrent aussi dans d'autres secteurs, comme la finance ou le commerce de détail, par exemple). Les travailleurs et travailleuses dans l'industrie des technologies gagnent un **salaires annuel moyen de 53 700\$ par année, bien au-delà du revenu moyen québécois de 42 200\$**.

L'impact économique des technologies va toutefois bien au-delà de ces retombées directes. Elles constituent des outils habilitants qui permettent d'accroître la productivité de plusieurs autres secteurs économiques, en plus d'améliorer la capacité d'action de l'État et la qualité de vie des citoyens.

Pourtant, malgré certaines initiatives récentes visant l'industrie des technologies au Québec, **aucune politique industrielle ne l'appuie dans son essor actuel et à plus long terme**. De plus, les mécanismes pour protéger les propriétés intellectuelles développées sont toujours sous-utilisés ou mal adaptés, diminuant par le fait même leur valeur, et la **sécurité des données demeure une préoccupation importante**. Par ailleurs, l'industrie fait face, depuis plusieurs années, à des **enjeux majeurs en matière de recrutement de talents et évolue dans un contexte moins favorable que dans d'autres provinces canadiennes**.

Le Québec est légèrement en dessous de la moyenne canadienne en matière d'investissement en technologies par rapport au PIB et bien en dessous de l'Ontario. Sur le plan des politiques publiques, d'autres provinces ont fait preuve d'un grand sens de l'innovation, comme la Colombie-Britannique. **Le retard que nous avons pris dans cette industrie extrêmement compétitive** est encore plus manifeste lorsqu'il est comparé à d'autres pays dans le monde, comme la France, les États-Unis ou la Finlande, qui consacrent des efforts importants à l'accompagnement de leurs entreprises dans la transformation numérique et l'attraction des meilleurs talents.

L'industrie des technologies est un fleuron à faire croître pour qu'elle puisse contribuer pleinement à la prospérité et à la fierté du Québec, ici comme à l'international. Tous les acteurs de l'écosystème, avec l'appui des différents gouvernements, veulent se mobiliser pour favoriser l'essor technologique du Québec.

16 recommandations
destinés aux gouvernements
du Québec et du Canada¹ ont été
priorisés par les acteurs
de l'industrie québécoise
des technologies.

1 Attirer, retenir et former les talents

2 Créer des conditions gagnantes :
accompagner l'industrie dans
son essor

3 Se donner les moyens de
nos ambitions : financement
et compétitivité des entreprises
du Québec

4 Innover pour prospérer

5 Rayonnement : être fiers de
nos technologies

LES AXES ET RECOMMANDATIONS DU LIVRE BLANC S'INSCRIVENT DANS UNE VISION COMMUNE DE L'INDUSTRIE :

En 2030, l'industrie québécoise des technologies est une source de fierté et rayonne à travers le monde. Elle contribue pleinement à la création de richesse au Québec et l'accompagne dans sa transition vers une économie moderne et numérisée. L'industrie des technologies est reconnue comme l'un des grands fleurons de l'économie québécoise.

Les priorités de l'industrie :

- _ Adopter un plan d'action en attraction, rétention et formation de talents
 - _ Doter le Québec d'une politique industrielle spécifique aux technologies
-

ATTIRER, RETENIR ET FORMER LES TALENTS

Assurer l'accès aux talents est la priorité numéro un de l'industrie des technologies au Québec. La rareté de travailleurs expérimentés affecte autant les grandes entreprises que les PME et les jeunes pousses (*startup*). **Les talents disponibles sont insuffisants pour répondre à la demande de cette industrie en plein essor. Alors que l'économie au grand complet se numérise, cet enjeu vécu par l'industrie des technologies en devient nécessairement un pour l'ensemble des secteurs économiques.**

La demande pour l'expertise en technologies est mondiale et la concurrence pour l'attirer est féroce. Étant donné la nature et l'ampleur du défi auquel doit faire face l'industrie, elle recommande fortement **aux différents ordres de gouvernement de collaborer et de se doter rapidement d'un plan d'action commun** pour attirer, retenir et former les meilleurs talents en technologies ([voir la section 4 pour consulter l'ensemble des actions proposées](#)).

AXE 1 | ATTIRER, RETENIR ET FORMER LES TALENTS

Recommandation

Ordre(s) de gouvernement concerné(s)

Recommandation 1 : Adopter un plan d'action sur l'attraction, la rétention et la formation des talents en technologies, doté d'un budget sur cinq ans, afin de répondre aux besoins d'expertise des entreprises et d'adapter les pratiques en emploi aux nouvelles réalités induites par la révolution numérique









Assurer l'accès aux talents est la priorité numéro un de l'industrie des technologies au Québec.




CRÉER DES CONDITIONS GAGNANTES : ACCOMPAGNER L'INDUSTRIE DANS SON ESSOR

Les retombées directes et indirectes des technologies sur l'économie québécoise sont significatives. Cela dit, on observe un **manque d'encadrement pour soutenir le déploiement de ces technologies**, malgré certaines avancées comme la récente adoption de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023. **Le contexte institutionnel actuel, au Québec comme au Canada, n'est pas optimal pour favoriser l'épanouissement de l'industrie des technologies.** Pour les représentants de l'industrie, les principales conditions gagnantes à mettre en place pour y arriver sont :

- _ L'adoption d'une politique industrielle en technologies
- _ Un encadrement plus rigoureux de la gestion et de la protection des données
- _ L'affirmation de l'État comme premier partenaire des entreprises d'ici

AXE 2 | CRÉER DES CONDITIONS GAGNANTES : ACCOMPAGNER L'INDUSTRIE DANS SON ESSOR

Recommandation	Ordre(s) de gouvernement concerné(s)
Doter le Québec d'une politique industrielle spécifique aux technologies	
Recommandation 2 : Adopter une politique industrielle spécifique aux technologies qui établira clairement les enjeux à prendre en compte dans l'ensemble des programmes et politiques gouvernementaux	
Créer un contexte sécuritaire et socialement responsable pour l'adoption des technologies	
Recommandation 3 : Considérer toutes les données collectées et gérées par les ministères et organismes publics du gouvernement du Québec comme un actif informationnel	
Recommandation 4 : Renforcer le rôle du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada et de la Commission d'accès à l'information du Québec en leur octroyant le pouvoir de sanctionner les contrevenants aux directives, règlements et législations en matière de sécurité des données, tant dans le secteur privé que dans le secteur public	 
Recommandation 5 : Renforcer la confiance dans les technologies en modernisant le cadre légal concernant la cybersécurité et la protection des renseignements, gérés autant par le secteur public que privé, et établir une gouvernance des données qui s'appuie sur les meilleures pratiques, normes et certifications internationales	 

Recommandation	Ordre(s) de gouvernement concerné(s)
L'État comme premier partenaire du succès des entreprises d'ici	
<p>Recommandation 6 : Encourager les organismes publics, à tous les ordres de gouvernement, à développer des appels d'offres qui favorisent la recherche de solutions à des enjeux réels et qui privilégient les critères fonctionnels et de performance des technologies — notamment en exigeant une mise à l'essai — plutôt que des spécifications techniques</p>	
<p>Recommandation 7 : Inclure dans les plans de transformation numérique que devront adopter toutes les organisations publiques, conformément à la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 du Québec, des cibles claires et mesurables d'acquisition de technologies québécoises, identifiées en collaboration avec le Centre québécois d'excellence numérique</p> <p>Au fédéral, adopter des cibles d'acquisition de technologies canadiennes pour tous les ministères et organismes, déterminées sur la base des recommandations de Services publics et Approvisionnement Canada et d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada</p>	
<p>Recommandation 8 : Lorsqu'il s'agit de contrats en technologies, exiger des ministères et organismes publics qu'ils publient préalablement des projets d'appels d'offres pour recevoir les commentaires de l'industrie afin qu'ils tiennent compte de ses réalités distinctes</p>	







Adopter une politique industrielle spécifique aux technologies

SE DONNER LES MOYENS DE NOS AMBITIONS : FINANCEMENT ET COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

Une fois les conditions gagnantes réunies, les gouvernements devront prendre les mesures nécessaires pour que nos entreprises les plus prometteuses décident de poursuivre leur croissance à partir d'ici, au Québec. Selon l'Association québécoise des technologies, **40 % des dirigeants d'entreprises technologiques se disent prêts à la vendre** si une bonne occasion se présente, peu importe l'acquéreur. Considérant le contexte hypercompétitif de l'industrie des technologies — à l'intérieur de laquelle quelques grands joueurs disposent d'importantes ressources pour acquérir de nouvelles parts de marché — **l'État se doit d'aider nos entreprises locales à commercialiser leurs innovations à plus grande échelle en leur offrant un accompagnement adéquat et des outils efficaces**. Un environnement plus stimulant et propice au succès pourra les inciter à demeurer au Québec.

Par ailleurs, **la compétitivité des entreprises dans tous les secteurs** repose de plus en plus sur leur degré de maturité technologique. **Une transformation numérique généralisée au Québec créera non seulement des opportunités de croissance significatives pour nos entreprises technologiques, mais améliorera la compétitivité globale de notre économie.**

AXE 3 | SE DONNER LES MOYENS DE NOS AMBITIONS : FINANCEMENT ET COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES DU QUÉBEC






Recommandation	Ordre(s) de gouvernement concerné(s)
Accompagner nos entreprises en pleine croissance	
Recommandation 9 : Développer, en collaboration avec l'industrie, des offres d'accompagnement spécialisé appuyant la commercialisation des technologies des entreprises qui démontrent une capacité de croissance importante, en accélérant notamment leur maillage avec de potentiels clients et partenaires d'affaires au Québec, au Canada et à l'international	 
Adapter l'aide à la recherche et développement aux spécificités des technologies	
Recommandation 10 : Créer des crédits d'impôt pour la RS&DE destinés spécifiquement à l'industrie des technologies, qui prennent en compte ses réalités distinctes et qui facilitent l'admissibilité pour les entreprises à forte croissance	 
Favoriser l'adoption des technologies en entreprises	
Recommandation 11 : Lancer une vaste initiative de sensibilisation à la transformation numérique auprès des entreprises du Québec incluant la transmission d'informations sur les programmes gouvernementaux disponibles	
Recommandation 12 : Créer un nouveau programme d'accompagnement pour la transformation numérique des entreprises du Québec visant, dans un premier temps, à leur permettre d'obtenir un diagnostic de leurs besoins d'affaires pour, ensuite, financer une partie des investissements technologiques nécessaires qui auront été identifiés par des entreprises spécialisées en technologies	

AXE 4

INNOVER POUR PROSPÉRER

La capacité d’innover est la clé du succès de l’industrie des technologies. Tous les acteurs de l’industrie gagnent à être impliqués dans ce processus créatif qui caractérise chaque étape du développement d’une technologie, de la recherche fondamentale à la commercialisation. La participation de toutes les parties prenantes permettra aux innovations technologiques de répondre à des besoins économiques, sociaux et environnementaux réels et ainsi pleinement contribuer au bien-être de notre société.

AXE 4 | INNOVER POUR PROSPÉRER

Recommandation	Ordre(s) de gouvernement concerné(s)
Ancrer le processus d’innovation dans son milieu	
Recommandation 13: Exiger l’intégration d’un « volet technologies » dans toutes les zones d’innovation développées sur le territoire ainsi que la création d’un répertoire québécois des technologies qui y seront conçues, facilement accessible et géré par un représentant neutre de l’industrie	
Favoriser l’innovation axée sur de réels besoins économiques, sociaux et environnementaux	
Recommandation 14: Avec les organismes de soutien de l’industrie — comme les accélérateurs, incubateurs, consortiums de recherche et grappes industrielles — développer et cofinancer des modèles de collaboration visant à trouver des solutions technologiques pour résoudre des défis sociaux et environnementaux complexes	 
Protéger nos innovations pour accroître leur valeur	
Recommandation 15: Promouvoir les outils disponibles pour accompagner les entreprises dans la protection et la monétisation de leurs propriétés intellectuelles et, à moyen terme, les moderniser pour mieux refléter les réalités distinctes de l’industrie des technologies	 

La participation de toutes les parties prenantes permettra aux innovations technologiques de répondre à des besoins économiques, sociaux et environnementaux réels.

RAYONNEMENT : ÊTRE FIERS DE NOS TECHNOLOGIES

Malgré les nombreuses distinctions décernées aux acteurs technologiques du Québec, force est de constater qu'elles ne suffisent pas à doter l'industrie des technologies d'une notoriété à la hauteur de son succès. **Cette modeste reconnaissance pourrait avoir des impacts réels sur la compétitivité de l'industrie.** Plus de la moitié des répondants (56 %) à un sondage mené par TechnoMontréal ont indiqué que la notoriété des technologies québécoise est « modérée » et 1 répondant sur 5 (20 %) la considère « faible ».

L'élaboration d'une identité de marque commune à l'ensemble d'une industrie peut contribuer efficacement à la création d'un sentiment de fierté autour de cette dernière. Les représentants de l'industrie québécoise des technologies encouragent fortement le gouvernement du Québec à reconnaître et soutenir financièrement une initiative commune, telle que Technopolys, qui pourrait constituer un puissant outil de promotion de l'industrie au Québec comme à l'international.

AXE 5 | RAYONNEMENT : ÊTRE FIERS DE NOS TECHNOLOGIES

Recommandation

Ordre(s) de gouvernement concerné(s)

Recommandation 16: Reconnaître et soutenir financièrement le développement d'une identité de marque pour l'ensemble de l'industrie québécoise des technologies afin de promouvoir cette dernière au Québec et partout dans le monde



La création d'une identité de marque commune à l'ensemble d'une industrie constitue un outil efficace pour créer un sentiment de fierté autour de cette dernière.

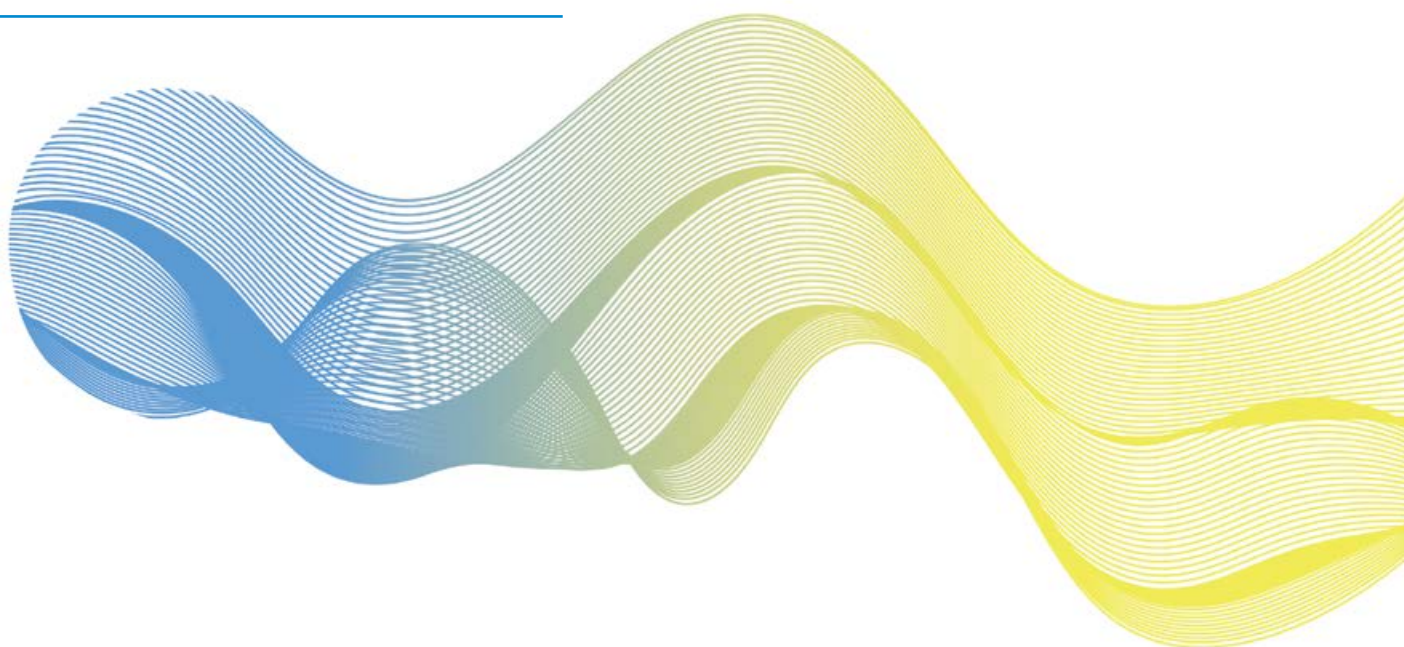
L'INDUSTRIE DES TECHNOLOGIES ET LA PROSPÉRITÉ FUTURE DU QUÉBEC

L'adoption des recommandations présentées ci-haut permettrait **de pleinement reconnaître l'industrie des technologies comme un fleuron de l'économie québécoise à faire croître et à placer au centre de la prospérité future du Québec.** À cet effet, il sera primordial d'effectuer un suivi rigoureux et continu de la mise en œuvre de ces propositions. Les représentants de l'industrie recommandent de mettre sur pied deux comités de suivi — un premier à l'échelle québécoise et un second à l'échelle fédérale — tenus de publier un **rapport annuel sur l'avancement de la mise en œuvre des recommandations.**

Le Québec a la capacité de se hisser au sommet du secteur mondial des technologies, mais toutes les parties prenantes — gouvernementales, privées et associatives — doivent travailler de concert afin de faire croître ce fleuron ici et dans le monde.

À l'heure actuelle, plusieurs provinces canadiennes et pays dans le monde redoublent d'efforts pour appuyer leurs entreprises technologiques. Le Québec a la capacité de se hisser au sommet du industrie mondiale des technologies, mais toutes les parties prenantes — gouvernementales, privées et associatives — doivent travailler de concert afin de faire croître ce fleuron ici et dans le monde. Dans bien des cas, **les défis auxquels fait face l'industrie québécoise des technologies tirent leur origine de problématiques sociales,** comme la rareté de talents et la profonde transformation du marché du travail. Leur résolution exigera **la mise en place d'un dialogue social et la mobilisation de tous les acteurs concernés,** des travailleurs aux gouvernements, en passant par les employeurs et les maisons d'enseignement.

En travaillant avec son industrie des technologies, le Québec et le Canada peuvent devenir un chef de file de la nouvelle économie numérique et rayonner sur la scène internationale.



4

PLAN D'ACTION EN ATTRACTION, RÉTENTION ET FORMATION DE TALENTS

1. ÊTRE ATTRACTIF SUR LE MARCHÉ DES TALENTS MONDIAUX EN TECHNOLOGIES

Court terme [d'ici un an]

1.1 🇫🇷 🇨🇦 Garantir l'admissibilité de tous les domaines de formation et d'emploi liés aux technologies au Programme de l'expérience québécoise

1.2 🇨🇦 Permettre aux étudiants étrangers d'appliquer pour le permis de travail fédéral post-diplôme jusqu'à 36 mois après leur graduation, au lieu de 6 mois

1.3 🇫🇷 🇨🇦 Diversifier les moyens de recrutement en région, en appuyant notamment le développement davantage de missions en ligne

1.4 🇫🇷 🇨🇦 Mettre en place des incitatifs pour encourager les professionnels en technologies canadiens qui travaillent à l'étranger à revenir au pays

Moyen terme [1 à 2 ans]

1.8 🇫🇷 🇨🇦 À partir des surplus du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, créer des services mutualisés pour les besoins des PME en attraction, recrutement, rétention et maintien en emploi

1.9 🇫🇷 🇨🇦 Développer une campagne de visibilité portée par un véhicule de promotion fort pour l'industrie québécoise des technologies, tel que Technopolys, sur le modèle de l'initiative canadienne en attraction de talents « Go North »

1.10 🇫🇷 🇨🇦 Donner aux organismes à but non lucratif spécialisés en employabilité les connaissances et les outils leur permettant de diriger les nouveaux arrivants et autres talents sous-valorisés au Québec (ex. décrocheurs) vers des entreprises en technologies

1.11 🇫🇷 🇨🇦 Créer un observatoire des emplois et compétences en technologies, permettant de suivre les grandes tendances mondiales sur le marché du travail en lien avec cette industrie

Long terme [3 à 5 ans]

1.14 🇫🇷 🇨🇦 Déployer des réseaux à l'international, soutenus par un véhicule de promotion fort, tel que Technopolys, visant à renforcer les liens entre l'industrie québécoise des technologies et les talents mondiaux, sur le modèle de l'initiative Bleu Blanc Tech de la French Tech

1.15 🇫🇷 🇨🇦 Inciter les administrateurs d'entreprises à échanger régulièrement sur les défis liés à l'attraction et la rétention de talents — particulièrement féminins — avec les équipes de gestion, afin d'implanter une culture axée sur le bien-être de tous les travailleurs

Court terme [d'ici un an]

1.5 🌱🌱 Reconnaître l'importance des technologies dans le programme Arrima du gouvernement du Québec et collaborer avec le gouvernement fédéral pour accélérer le processus d'obtention de la résidence permanente pour les talents étrangers qui détiennent une expertise dans le domaine

1.6 🌱 Promouvoir activement le programme québécois de francisation en milieu de travail auprès des entreprises en technologies

1.7 🌱 Accroître le financement pour les programmes d'accompagnement des conjoints et conjointes de talents étrangers recrutés au Québec

Moyen terme [1 à 2 ans]

1.12 🌱 Lancer une importante campagne de sensibilisation à l'industrie des technologies destinée aux talents féminins au Québec et à l'étranger

1.13 🌱 Développer, en collaboration avec les organismes concernés, une trousse de recrutement en technologies qui met l'accent sur l'importance des formulations inclusives et qui favorise la diversité en entreprise, notamment pour l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration et les femmes

Long terme [3 à 5 ans]

2. PERMETTRE AUX TRAVAILLEURS ACTUELS DE PARTICIPER PLEINEMENT À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE
PASSER DE LA RECHERCHE DE MÉTIERS À CELLE DE COMPÉTENCES

Court terme [d'ici un an]	Moyen terme [1 à 2 ans]	Long terme [3 à 5 ans]
<p>2.1 🇨🇦 Reconnaître l'autoformation en ligne, dont la qualité a été attestée par Services Québec et les maisons d'enseignement du Québec, dans la Loi sur les compétences</p>	<p>2.5 🇨🇦 Augmenter les cotisations annuelles et le plafond total permis pour le crédit canadien pour la formation, incluse dans l'Allocation canadienne pour la formation</p>	<p>2.9 🇨🇦 En collaboration avec les maisons d'enseignement et l'industrie, mettre en place un passeport québécois des compétences pour le numérique, inspiré du concept de «badges numériques», afin d'accélérer la reconnaissance des acquis à l'embauche, la découvrabilité des talents et favoriser la formation continue</p>
<p>2.2 🇨🇦 Instaurer un crédit d'impôt pour les particuliers qui suivent des formations techniques hors des maisons d'enseignement traditionnelles, notamment en entreprise</p>	<p>2.6 🇨🇦 Évaluer la notoriété et l'efficacité du crédit d'impôt québécois pour la prolongation de carrière et ajuster ses paramètres ou les efforts visant sa promotion, au besoin</p>	<p>2.10 🇨🇦 Développer, uniformiser et optimiser les processus de reconnaissance des acquis offerts par les maisons d'enseignement et Services Québec</p>
<p>2.3 🇨🇦 Pérenniser le transfert de connaissances entre nouveaux employés et travailleurs expérimentés, notamment en encourageant l'implantation de systèmes de gestion des connaissances en entreprise</p>	<p>2.7 🇨🇦 Bonifier les mesures destinées à appuyer financièrement l'offre de formation en entreprise</p>	<p>2.11 🇨🇦 Accroître le financement dédié aux processus de reconnaissance des acquis</p>
<p>2.4 🇨🇦 🇨🇦 Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre aiguë chez les travailleurs expérimentés (plus de 5 ans d'expérience), adopter un moratoire de 3 ans sur l'exigence de diplomation imposée par les gouvernements aux prestataires de services externes en technologies, qu'ils soient travailleurs autonomes ou salariés</p>	<p>2.8 🇨🇦 Inciter les entreprises — tous secteurs confondus — à impliquer l'ensemble de leurs employés dans leur transformation numérique en sollicitant leur avis sur la démarche à suivre</p>	

3. FORMER ADÉQUATEMENT LA RELÈVE

Court terme (d'ici un an)	Moyen terme (1 à 2 ans)	Long terme (3 à 5 ans)
<p>3.1 🌱 Développer une stratégie de sensibilisation aux technologies visant les jeunes du primaire et du secondaire, et particulièrement les filles, qui inclut entre autres la promotion de certaines activités parascolaires ou en classes</p>	<p>3.7 🌱 Développer les compétences des jeunes pour le numérique dès le niveau primaire en offrant de la formation continue et du matériel technologique aux enseignants</p>	<p>3.10 🌱 Travailler avec les maisons d'enseignement pour développer de nouveaux cours optionnels en technologies accessibles à tous les programmes de formation afin de favoriser le développement d'une culture du numérique</p>
<p>3.2 🌱 À très court terme, soutenir les organismes sans but lucratif offrant des formations dans les écoles visant à développer les compétences des jeunes pour le numérique, en classe ou lors d'activités parascolaires</p>	<p>3.8 🌱 Promouvoir et assurer la stabilité financière des activités visant à valoriser les sciences, les technologies, le génie et les mathématiques dès le début du parcours scolaire des élèves via des activités en classe</p>	
<p>3.3 🌱 Inciter les maisons d'enseignement qui ne le font pas déjà à offrir des formations en technologies en soirée, la fin de semaine et en ligne</p>	<p>3.9 🌱 Encourager l'apprentissage en entreprises — si possible, à tous les stades de développement (jeune pousse, PME, grande entreprise, multinationale) — en favorisant le déploiement de différents modèles de formation par les maisons d'enseignement québécoises : stages de plus longue durée, stages en alternance travail-étude, cours en milieu de travail, retour en emploi accompagné, etc.</p>	
<p>3.4 🌱 Accompagner les maisons d'enseignement dans la modification de leurs programmes d'études de manière à axer la formation sur l'acquisition de compétences transversales et numériques afin de développer la capacité d'adaptation de la relève aux transformations rapides du marché du travail</p>		
<p>3.5 🌱 Promouvoir à grande échelle les répertoires de formations en technologies offertes au Québec, développés par les organismes compétents, et leur attribuer le financement pour les mettre à jour fréquemment</p>		
<p>3.6 🌱 🌱 Faciliter le recrutement de stagiaires à l'international par les entreprises de l'industrie des technologies</p>		



550, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1770, Tour ouest
Montréal (Quebec) H3A 1B9 Canada
T. +1 514-309-1026